



Association D'escalade de Saint Georges de Commiers
565 av de la résistance
38450 St Georges de Commiers

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Bilan saison 2020/2021

Fait le 06/07/2021

Étaient présents l'ensemble des membres du bureau : Fabrice Guery (président), Stéphane Kempf (vice-président), Stéphane Dona (trésorier), Séverine Dona (secrétaire), Maud Guery (vice-secrétaire)
Des élus municipaux : Pascal Dantant (adjoint), Patrick Girardot (Conseiller municipal, commission animation)

Des membres actifs et adhérents du club : Laurent Bally, Annick Debarges, Ghislain Picard
Trois adhérents du club représentés (pouvoir)

Les délibérations sont prises à la majorité relative des membres présents ou représentés.

Notre association a vocation à faire découvrir l'escalade à un large public. Le premier visé est celui des jeunes et des enfants. L'année passée a présenté quelques difficultés dans la réalisation de nos ambitions en raison de la crise sanitaire et des règles imposées aux structures associatives sportives. Il en est de même sur le bon temps passé entre grimpeurs sur le mur ou en falaise.

L'association a bénéficié de l'aide et du soutien financier de la Mairie de St Georges et nous les en remercions. Rappelons également notre partenariat avec l'association de Vif sur l'échange de bons procédés mis en place avec eux (selon principe de la réciprocité).

La saison 2020/2021

En cette rentrée 2020, nous avons réussi à faire le plein des groupes d'enfants. Pour répondre à la demande, un groupe supplémentaire en extérieur de 7 grimpeurs a été créé. À la fin d'année, au printemps, nous avons monté un second groupe de grimpe extérieur avec cette fois-ci 6 enfants en reconduction de la première session.

Le gymnase ayant été fermé en raison de la crise sanitaire à plusieurs reprises et aucune activité lors des confinements n'ont pu être réalisés.

Il n'y a eu aucune séances de grimpe adulte ni d'ouverture du libre (à part 2 semaines en septembre et depuis la réouverture du gymnase le 9 juin). Et pour les enfants, il y a ainsi eu en tout et pour tout:

- 3 semaines de cours en septembre 2020
- 1 semaine de cours en décembre 2020
- 4 semaines de cours en juin 2021

Pour l'extérieur #1 (Aude) les 16 séances ont été réalisées sur l'année 2020/2021.

Pour l'extérieur #2 (Elie) les 4 cours prévus ont été raccourcis à 3 en raison de la météo.

N'ayant pas de frais fixes cette année, le bureau a décidé de rembourser (ne pas encaisser) 100% des cotisations des cours enfants et du libre. Les groupes extérieurs ayant suivi leur déroulé normal, la cotisation a été encaissée.

Enfin nous avons terminé la saison sur une note positive par une sortie en falaise de l'association sur le site d'Orpierre (merci à Ghislain et sa famille de leur accueil et Philippe pour l'organisation)

Merci à toute l'équipe investie dans la gestion de l'association: Séverine, Stéphane D, Stéphane K, Maud, Laurent, Sébastien, Philippe et Ghislain.

Vote du bilan moral : "pour" à la majorité.

1. Bilan de l'année 2020-2021

1.1. Adhésions et cours

L'association a fédéré plus de 80 adhérents répartis comme cela en sachant que nous n'avons pas eu le temps d'inscrire tous les habitués.

| | |
|-----------|-------------------------|
| 43 | en libre |
| 0 | cours adultes |
| 29 | cours enfants/ado |
| 7 | cours enfants extérieur |
| 79 | total adhérents |

24 adhérents sont extérieurs à la commune : Vif, Notre Dame de Commiers, Jarrie, Champ/Drac, Echirolles, Varcès.

1.2. Bilan financier de la saison 2020-2021

| Dépenses | | Recettes | |
|--------------------------|-------------------|--------------------|----------------|
| Banque frais | 53 € | Subvention(s) | 880 € |
| Cotisation Assurance | 306,15 € | Cotisations | 0 € |
| Factures BE | 3 330,75 € | Sortie Ext | 1 715 € |
| Sortie encadré par BE | 1 050 € | Sortie Orpierre | 70 € |
| petit investissement | 44,10 € | | |
| Remboursement sortie ext | 420,00 € | | |
| | | | |
| TOTAL | 5 204,00 € | TOTAL | 2 665 € |
| Différences | | -2 539,00 € | |

Le présent bilan est fixé au 06 juillet 2021.

Notons une participation remarquable de la mairie de Saint-Georges pour soutenir notre association.

Les investissements en équipement précédents ont permis d'équiper d'1 baudrier par enfant lors des cours, ce qui a permis d'organiser la grimpe en respectant les règles sanitaires liées au Covid19.

Questions/débats

Il est rappelé que le matériel du club est mis à disposition des écoles de la commune.

Un suivi des EPI est effectué de manière régulière, selon les normes (traçage), que le matériel soit utilisé ou non. L'année 2022, il y aura la révision de tout le matériel.

Vote du bilan financier: "pour" à la majorité

Les cours et la grimpe libre

Les cours enfants :

Notre association n'est pas affiliée FFME et ne propose pas aux enfants de suivre des compétitions.

La durée du cours est fixée à 1h30/semaine. Trois groupes ont été constitués.

- 1 groupe de 9 enfants de 17h00-18h30 le lundi
- 1 groupe de 10 enfants de 18h30-20h00 le lundi
- 1 groupe de 10 enfants de 10h00-11h30 le mercredi

Montant de l'adhésion à l'association: dégressif 10€ pour le premier puis 5€ puis gratuit.

Montant du cours 2020/2021 : 157 € / enfant (suite à décision d'appliquer une réduction de 15% en conséquence du confinement 2019/2020).

Les cours adultes :

Il n'y a pas eu de cours adulte cette année 2020/2021 en raison du contexte de crise sanitaire.

Les cours extérieur :

- Les cours de Aude Aznavour ont eu lieu pour 7 adhérents sur 2 sessions de 2h/sortie, soit 16 séances pour un montant de 120€/personne (au lieu de 160€/personne sur la base de tarification horaire du BE).
- Les cours d'Elie ont été proposés en extérieur sur 3 séances de 2h pour un montant total de 50€/personne.

L'accès grimpe libre :

Les créneaux libres les plus fréquentés sont les mardis soirs et le samedi après-midi. Les montants d'adhésion en libre sont dégressifs : 40€ au 1er adhérent d'un même foyer, puis 30€ au second puis 10€ aux suivants. Cette année, ils n'ont été pas encaissés en raison de la crise sanitaire.

Questions/débats :

Il est rappelé qu'une formation/sensibilisation sur les règles de sécurité (formation gratuite) est dispensée à nos adhérents chaque année à la rentrée.

Faut-il penser à un recyclage technique des adhérents chaque année concernant la sécurité ("si tu ne passes pas la formation, tu ne grimpes pas") ? La sensibilisation gratuite, l'affichage des règles, le contrôle collectif et notamment lors de l'inscription la remise du règlement intérieur sont les principaux moyens mis en œuvre par le club. Les adhérents signent une décharge de responsabilité. Il est important que tout le monde se sente responsable de la sécurité de tous sans pour autant poser des règles trop drastiques ou contraignantes à l'ensemble des adhérents.

1.3. Évènements majeurs de la saison 2020/2021

1.3.1. Les sorties en extérieur

Une sortie du club a été proposée à tous les adhérents du club sur le site de grimpe d'Orpierre du 22 au 24 mai 2021. Cet évènement a rassemblé plusieurs familles sur ces 3 jours. Les enfants ont été encadrés par l'un des BE du club sur deux sorties durant le week-end.

1.3.2. Le partenariat et les projets

Concernant le partenariat avec l'association d'escalade de Vif, il a été proposé aux adhérents de monter sur le mur de vif le vendredi soir. De notre côté, nous leur avons proposé l'accès à notre mur les mardi soirs et samedi après-midi. Ce partenariat n'a pas trop été utilisé par les adhérents de Vif, un peu plus par ceux de St Georges. Ceci dit, cet échange reste très apprécié.

Un nouveau partenariat a vu le jour avec le club de Jarrie: Jarrie Mountain Club. Nous attendons les détails des créneaux de disponibilité du mur de Jarrie, afin de vous donner les informations.

1.3.3. Accueil de grimpeurs invités

Une solution pour accueillir des invités est en place. Les grimpeurs temporaires sont assurés. Le prix est de 5€ par séance.

1.3.4. Evénements 2020-2021

- Forum des associations de la commune : sept. 2020
- Démarrage des cours Enfants dès septembre 2020 puis dès lors qu'il a été autorisé aux associations sportives par la mairie/préfecture de rouvrir les activités en intérieur en raison de la crise sanitaire Covid19.
- Comptage et inspection des équipements en 2020

1.4. Investissements (voir partie bilan financier)

Il n'y a pas eu d'investissements cette année.

1.5. Divers

Un groupe Whatsapp permet à tous ceux qui ont souhaité y être intégrés d'être au courant des actualités de sorties hors club et des grimpeurs qui envisagent de grimper sur la SAE du St Georges.

2. Lancement de l'année 2021-2022

2.1. Budget prévisionnel

| Au 6 juillet 2021 : | 3 090,19€ | | |
|---------------------|------------|------------------|---------|
| Dépenses | | Recettes | |
| Journal officiel | | Subvention(s) | 880 € |
| Factures BE (int) | 5 775,00 € | Total cotisation | 6 660 € |
| Factures BE (ext) | 1 500 € | Sortie Ext | 1 500 € |
| Assurance | 310 € | | |
| Banque frais | 60 € | | |
| Sortie du Club | 600 € | | |
| Petit Matériel | 1 000 € | | |
| Renouvellement EPI | 1 000 € | | |

| | | | |
|-----------------------|---------------------------|--------------|----------|
| Investissement | 1 000 € | | |
| | | | |
| TOTAL | 11 245,00 € | TOTAL | 9 040 € |
| Différences | | | -2 205 € |
| | Solde fin d'exercice 2022 | | 885,19€ |

Vote du budget prévisionnel 2021-2022 : “pour” à la majorité

2.2. Concernant la SAE et investissements divers

Les projets d’investissement pour l’année 2021/2022 sont estimés à près de 3000 euros. Ils se composent comme suit :

- Écrire de nouvelles voies et apposition de modules. Ce projet sera à réaliser par un BE/Traceur sur une estimation budgétaire allant jusqu’à 2 jours (16h).
- Lister et refaire les étiquettes des voies sur un week-end par les bénévoles avec nettoyage des prises.
- Renouvellement des EPI selon état (baudriers, cordes...) et achat d’un lot de casques de dépannage (sécurité) pour les sorties extérieures
- Investissement à envisager et laissé en prêt aux adhérents qui le demandent :
 - 3 ou 4 crash pads pour des sorties extérieures,
 - une Slackline,
 - poursuivre la bibliothèque de livres/topo de grimpe.
- Investissement dans des modules SAE
- Investissement, le cas échéant, dans installation blocs et aménagement site extérieur sur la commune.

Vote des investissements : “pour” à la majorité

Questions/débats :

Notre club ne s’affilie pas à la FFME pour l’année prochaine afin de rester dans un esprit “loisirs et familial”. Poursuite de la mise à disposition du matériel/EPI (hors chaussons) pour les adhérents.

La possibilité d’échanger les chaussons d’escalade pour les enfants (sorte de bourse aux chaussons) pourrait être relancée pour cette saison.

Pour l’année prochaine, les élus présents conseillent de compter sur 50% de la subvention précédemment versée.

Rappel de l’obligation de la mairie d’organiser le contrôle du SAE une fois/an. Le club souhaite être informé par la commune de la réalisation de ce contrôle.

Questions adressées à la mairie concernant les investissements :

Le bureau souhaiterait pouvoir contribuer à la création d’un mur extérieur ou intérieur au gymnase pour faire du bloc. Est-ce que la mairie accepte toujours ce type de projet (le maire ayant proposé de faire un bloc dans les escaliers du gymnase). Quelle est la réglementation autorisée ? Est-ce que ce projet doit faire l’objet d’un dossier à présenter à la mairie ?

Le club a repéré un mur en extérieur, privé (nom du propriétaire ?), dans le Ravinson.

Mr DANTAND doit se renseigner et revient vers le bureau à ces sujets.

2.3. Financement de sorties extérieures

Afin de permettre aux familles et aux personnes moins expérimentées par l’escalade en extérieur de participer à des sorties en groupe, le club prévoit de réserver un budget de 600€ par an pour contribuer à 1 ou plusieurs sorties le week-end. La contribution vise à financer les frais relatifs à l’encadrement et dans une moindre mesure aux frais courants du week-end.

Vote de la contribution: “pour” à la majorité

2.4. Inscriptions 2021-2022

2.4.1. Mise en place des inscriptions

Sont prioritaires tous les élèves enfants et adolescents déjà présents l'année précédente à qui le club va demander courant de l'été 2021 de renouveler ou non leur adhésion. Ensuite les personnes s'inscriront au forum des associations ou pour la grimpe libre durant l'année.

Une étude de tarification auprès de certaines associations de grimpe de l'agglomération grenobloise (sur la base des informations transmises sur des sites internet de Vif, Claix, La Tronche, Échirolles, Grenoble notamment) nous laisse à penser que nous avons des tarifs de cours attractifs même si on reporte ceux de 2019/2020. La plupart d'entre elles sont affiliées FFME (ou CAF) et proposent souvent d'entraîner les jeunes à des compétitions. Pour les accès en libre à une SAE équivalente, nous sommes globalement dans les tarifs proposés (à +/- 10 euros près).

Décision de la tarification pour l'année 2021/2022 :

- Montant du forfait "adhésion annuelle à l'association" (obligatoire à l'inscription) : 10€/personne puis 5€ pour la seconde personne du même foyer, gratuit pour les personnes suivantes du même foyer.
- Montant du forfait "cours annuel enfants (+ 7 ans et ado)" : 175€/enfant soit 5,65€ le cours/enfant
- Montant du forfait "accès libre SAE" annuel : 40€/personne, puis 30€ pour la seconde personne du même foyer et 10€ pour les personnes suivantes du même foyer.
- Montant du forfait "sorties en extérieur", le samedi (sur 2 x 8 sorties) : 120 € soit 7,5€ la sortie/personne
- Montant du forfait "10 cours adultes" sur une base de 60€/personne soit 6€ le cours/personne si un groupe de 10 personnes est constitué (ce montant pourra varier selon le nombre d'adhérents et la prise en charge possible du club).

Vote du montant des cotisations: "pour" à la majorité.

2.4.2. Groupe et cours

David Girard (de l'asso de Vif) ne peut plus assurer les cours de lundi. Julien Geffrault prendra la relève y compris des cours adultes (si un groupe est monté).

Elie Jobert a accepté les cours du mercredi.

Les trois cours enfants en SAE se déroulent sur 31 séances de 1h30 (hors vacances scolaires). L'ouverture des cours enfants est prévue à compter du lundi 13 septembre 2021 jusqu'au lundi 13 juin 2022 inclus.

Les cours adultes en SAE se déroulent sur 10 séances de 1h30 (hors vacances scolaires). L'ouverture des cours adulte se fera lors de la création d'un groupe idéalement d'au moins 8 inscrits.

Les séances en extérieur de 2h les samedis matin continueront d'être assurés par Aude Aznavour, à raison de deux périodes de 8 sorties. Le trajet jusqu'au site prévu au programme reste assuré par les adhérents.

2.4.3. Cours adultes

Les cours des adultes sont prévus pour 1 session de 10 séances. Une seconde session pourra s'envisager selon la demande. Un minimum de 8 adultes par session est requis. Le format avait présenté jusque-là un certain succès.

Comme pour les années précédentes, le prix se fera en fonction du nombre d'inscrits et du BE disponible pour encadrer.

2.4.4. Créneaux accès SAE

Les créneaux sont mis à disposition du calendrier accessible sur le site internet du club. Des adaptations sont possibles selon les différents événements organisés sur la commune et qui occupent le gymnase en particulier les week-end.

Horaires cours : pas de changement

- Lundi 17h00-18h30 : groupe enfants ayant déjà grimpés
- Lundi 18h30-20h00 : groupe ados/pré ados
- Lundi 20h30-22h00 : groupe adultes en cas de session de cours
- Mercredi 10h30-12h00: groupe de jeunes débutants.

Horaires libre : Pas de changement

- Lundi 20h30-22h00 (hors session cours adulte)
- Mardi de 17h00-22h00
- Mercredi après midi (peu utilisé = voir si on peut le concéder)
- Samedi 12h00-18h00

2.5. Projets et évènements

- Forum des associations de la commune : 4 septembre 2021. Une démonstration de l'escalade avec des mouvements présentés (zone de démo et d'évolution) sera proposée par le club.
- Organisation d'un samedi "découverte de l'escalade" en lien avec une ou plusieurs associations de la commune. Il s'agirait d'ouvrir à tous le mur pour une initiation à l'escalade encadrée par un BE et les membres de l'association.
- Proposition de sorties extérieures pendant les cours enfants à la place du gymnase (à partir du printemps 2022)
- Organisation d'une sortie en falaise de 2 jours sur un site d'escalade de la région en 2022.

3. Divers

3.1. Site internet

Fonctionnement du site internet du club : proposition d'y greffer uniquement des contenus d'informations d'agendas et autres informations de bases relatives au fonctionnement de l'association.

3.2. Modalités de paiement des cotisations

Projet de passage au paiement en ligne : pour cette année, le club reste sur des cotisations par chèques afin de garder la latitude des encaissements si nouvelle vague Covid ou autres contraintes sanitaires empêchant le déroulement prévisionnel des cours.

4. Renouvellement des membres du bureau et statuts

Le bureau est composé de:

- Président : Fabrice Guery
- Vice Président : Stéphane Kempf
- Trésorier : Stéphane Dona
- Vice Trésorier : Philippe Robit - à remplacer
- Secrétaire : Séverine Dona
- Vice Secrétaire : Maud Guery

Membres du conseil d'administration :

- Laurent Bailly
- Sébastien Bouchand

Modification des statuts pour faire évoluer les règles de quorum : passer de la majorité absolue à la majorité relative.

Signatures

Le 06/07/2021

Séverine Dona

Secrétaire

A handwritten signature in blue ink on a light blue background. The signature is stylized and includes the name 'Séverine Dona' written below it.

Le 06/07/2021,

Fabrice Guery

Président

A handwritten signature in black ink on a light grey background. The signature is stylized and includes the name 'Fabrice Guery' written above it.

Le 06/07/2021,

Stéphane Dona

Trésorier

A handwritten signature in black ink on a white background. The signature is stylized and includes the name 'Stéphane Dona' written above it.